MAIRIE
Saint-Martin-de-Hinx

La Gazette

n°2 juillet 2020

« Au cœur du village »

Edito

Chers Saints-Martinois,

Le COVID-19 est toujours présent, 8 cas ont été recensés à Hossegor du 16 au 21 juillet. Depuis, sur le territoire de la communauté des communes (MACS), aucun cas n'est à déplorer.

Pourtant, le brassage de population et les manifestations en cette période estivale pourraient être des vecteurs de contamination ; cependant, les citoyens font preuve de responsabilité, de civisme, en respectant les règles sanitaires, ce qui permet de lutter contre la propagation de l'épidémie. De ce fait, il est bon de constater que, malgré la présence du virus, il reste possible de bien vivre.

Je profite de ce petit mot pour tous vous féliciter de votre implication dans le respect des gestes barrières ; ce qui nous permet d'arriver à ce résultat positif.

Encore Merci !

Alexandre LAPEGUE

Journée festive du samedi 11 Juillet

Cette journée festive a été organisée par le comité des fêtes, mettant à l'honneur un repas de producteurs. Des animations sont venues agrémenter cette journée champêtre avec la participation du centre équestre *All star* de St Jean de Marsacq et notre Ganaderia locale « Aventura ».
Étaient présents pour la vente directe de leurs produits, la ferme Villenave à Tosse (haricots verts, pommes de terre, fraises), la ferme Bailia à Bardos (glaces au lait fermier), la ferme Mourach avec leur rôtissoire (poulets fermiers).
Le comité des fêtes a cuisiné cœurs et magrets de canards de la ferme Garat à Saubrigues, tout ceci dans une ambiance chaleureuse animée par deux groupes musicaux : « Pat et les double Steph » et « Les éphémères », et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Incivilités

Les 17, 18 et 19 Juillet, notre cimetière a fait l'objet de nombreuses dégradations (croix, pots de fleurs et plaques cassés).

M le Maire et la 1er adjointe se sont rendus sur place pour constater les dégâts. Une plainte a été déposée à la gendarmerie qui s'est rendue sur le lieu pour relever des empruntes ADN exploitables dont les analyses sont en cours.

Une dizaine de plaques, ont été rendues par la gendarmerie à la mairie. Elles peuvent y être récupérées.

Deuxième conseil municipal du 21 Juillet

Parmi les points abordés :

- ◊ le changement d'ordre des zones à urbaniser a été acté et l'Organisation d'Aménagement de Projet (OAP) a été modifié.
- ◊ Un don exceptionnel de 1000€, accordé par l'entraide Saint martinoise pour faire face à la crise du COVID-19, a été approuvé; nous en remercions encore son président, ainsi que toute l'association.
- ◊ Une demande de subvention au Fonds d'Equipement Communal (FEC) a été validée ; il s'agit d'améliorer l'équipement actuel de la cuisine de la salle socio culturelle.
- ◊ Au niveau du budget 2020, il a été autorisé de provisionner la somme de 100.000 euros pour pallier les suites du procès en cours concernant un litige, datant de 2013, sur l'actuel bâtiment de la Mairie.

CCAS

Le 20 Juillet, le Centre Communal d'Actions Sociales s'est réuni sous la présidence d'Alexandre LAPEGUE, qui a rappelé aux nouveaux membres, le rôle et l'importance du CCAS pour la cohésion sociale de notre village. Plusieurs sujets ont été abordés : Approbation du dernier conseil et installation du nouveau CCAS, discussion sur les actions, les aides et subventions (Restos du cœur, Banque alimentaire, Secours Catholique …). Le budget 2020 a été voté à l'unanimité.
A cette occasion, Mme Laetitia GIBARU a été élue vice présidente lors de cette première réunion.

Troisième conseil municipal du 28 Juillet

Ce conseil a délibéré et validé :

- ◊ Le maintien des subventions aux associations à hauteur de celles de 2019
- ◊ La révision des tarifs de locations des bâtiments publics (Trinquet, salle socio culturelle et médiathèque).
- ◊ La proposition du budget 2020

Tableau des commissions incluant les membres du comité consultatif

(ce document sera mit à délibération lors du prochain Conseil Municipal)

COHESION SOCIALE	URBANISME VOIRIE SECURITE	BATIMENTS PUBLICS	COMMUNCIATION CEREMONIES ASSOCIATIONS	FINANCES PUBLIQUES
Adjoint : L. GIBARU Conseillers : S. AUDOUIT, V. VAN PEVENAGE	Adjoint : P. LARD Délégués : J-M. GARAT Conseiller : S. DE RECHNIEWSKI	Adjoint : J-P. BENESSE Délégués : E. BRAYELLE	Adjoint : M. CAZALIS	Maire : A. LAPEGUE Adjoint : L. GIBARU Conseiller : C. NAIGLIN
Membres extérieurs : H. GARDERA, C. COSNAY, J-F. DAUGAREIL, A. DE VIVIES	Membres extérieurs : J-C. FOIS, P. RUMEAU, J-C. LOUSTAU, P. FAGNIEZ, D. BAYLE-SIOT	Membres extérieurs : M. FOIS, G. LARRIGADE, B. FRAMPIER, M. VERGES, P. BARRAGUE	Membres extérieurs : N. DARTIGUENAVE, A. DE VIVIES	

Vie de l'école

Jeudi 2 Juillet 2020, les élèves de CM2 ont été récompensés de leur parcours élémentaire terminé. La cour des grands les attend à présent ; FELICITATIONS A TOUS pour votre bon travail.
Les festivités se sont terminées par des grillades, proposées par les enseignants, pour passer un excellent moment dans la cour de l'école, avant les grandes vacances !

Chers parents, n'oubliez pas le changement d'horaires pour la rentrée de Septembre 2020 :

- Matin : les enfants auront classe de **8h30 à 11h30**. L'accueil se fera à partir de **8h20**.
- Après-midi reste inchangé, fin de la classe à **16h30**

Des travaux ont été réalisés dans le dortoir des pitchouns pour accueillir l'effectif de la rentrée des petites sections. Suite à un dégât des eaux dans la classe des maternelles, des devis sont à l'étude.

APE

A l'occasion de la rentrée des classes le Mardi 1er Septembre, l'APE invite tous les parents à venir partager un café de bienvenue à partir de 8h15.

En attendant de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire, vous pouvez consulter notre page Facebook, ou nous contacter par mail :

Apestmartindehinx@gmail.com

Vie associative

Le club omnisports Saint Martin Biarrotte Sport (SMBS), est une association qui existe depuis le 6 Juillet 1989. Elle a fêté ses 30 ans en Septembre dernier.
Lors d'une rencontre avec son président, Pierre BARRAGUE a rappelé que cette association a pour objet principal d'organiser et de développer des activités physiques et sportives au profit de ses membres ; elle sert à créer des liens d'amitié et de solidarité.

L'effectif actuel est de 463 adhérents et licenciés, répartis sur 6 sections : Pelote, Tennis, Course à pied, Gym, Danse de société, VTT.
Sa coordination est assurée par 3 élus de chaque section. Les subventions municipales de Saint Martin de Hinx et de Biarrotte, sont allouées au SMBS Omnisport, qui ensuite les reverse aux sections suivant les besoins de l'activité concernée.

Auto entrepreneur

Cet encart vous est réservé pour présenter votre entreprise.
La municipalité va prendre contact avec les entreprises siégeant sur la commune.
Contact : Magali CAZALIS à l'adresse suivante :
Magalicazalis.mairie@gmail.com

Alerte sécheresse

EMMA se trouve en difficulté pour la production d'eau potable. Je vous demande de bien vouloir procéder à l'utilisation strictement nécessaire à l'alimentation humaine et arrêter tous les arrosages des espaces verts et les nettoyages extérieurs. Merci de votre compréhension.

Le Maire

Maisons fleuries

Les inscriptions au concours des maisons, balcons et commerces fleuris sont terminées.
Les élus passeront au mois d'Août pour venir apprécier vos créations artistiques.

Naissance

Bienvenue aux nouveaux Saints-Martinois :

Ethan Ttotte LURO le 21 Juin 2020

Ninon BELLOCQ le10 Juillet 2020

Médiathèque, agence postale

Les travaux de rénovation suite au dégât des eaux sont maintenant terminés. La Municipalité a profité de ces travaux pour améliorer l'espace « médiathèque », et créer un véritable bureau de poste, garantissant ainsi une meilleure confidentialité, et un service mieux adapté aux usagers.
Marie-Françoise et Vanessa sont heureuses de vous accueillir dans une médiathèque rafraîchie et une nouvelle agence postale.
La municipalité tient à remercier les employés de la commune pour le déménagement et les travaux réalisés.

Résultats des consultations publiques

1. **Modification des horaires de la médiathèque et de l'agence postale**
   Vous vous êtes exprimés à la majorité en faveur du choix 2 :
   - ◊ Ouverture médiathèque du lundi au vendredi de 14h à 17h30 au public
   - ◊ Ouverture de l'agence postale lundi et jeudi de 8h à 11h et tous les après-midi du lundi au vendredi

2. **Devenir de l'ancienne salle des fêtes** :

Les résultats de l'enquête font ressortir une majorité de propositions pour une transformation de l'édifice en une halle de marché et une salle « pluri– activités »